



L'Isle-en-Dodon, le 11 juillet 2025

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Vous êtes invités à participer à la prochaine séance du Conseil municipal le

**Vendredi 18 juillet 2025 à 18H30 à la mairie**

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2025

|                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>FONCTION PUBLIQUE / PERSONNEL</b>                                                                                    |
| DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LE REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANÉMENT INDISPONIBLE |
| CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE                                                           |
| <b>FINANCES LOCALES</b>                                                                                                 |
| RÉVISION DU PRIX DE VENTE DU CENTRE DE VACANCES A CHAUM                                                                 |
| SUBVENTION ASSOCIATION BANDAS NEWS BAND                                                                                 |
| ACQUISITION DU BIEN CADASTRÉ AO458                                                                                      |
| <b>DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES</b>                                                                               |
| CONVENTION D'OBJECTIFS POUR LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES 2024-2029                                                       |
| MODALITÉS DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE                                                                    |
| <b>AUTRES SOMAINES DE COMPÉTENCES</b>                                                                                   |
| MOTION DE SOUTIEN POUR NOS PETITES LIGNES RÉGIONALES                                                                    |

**INFORMATIONS DIVERSES :**

- Projet privé hébergement insolite
- Village Vacances
- Point piscine + révision du POSS
- Révision de la valeur location
- Logo médiathèque
- Réflexion sur la mise en œuvre d'une tarification sociale des repas de la restauration scolaire

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lionel WELTER  
Maire de L'Isle-en-Dodon





## Procès-verbal n°4 du Conseil municipal de la commune de L'Isle-en-Dodon du 18 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 18 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de L'Isle-en-Dodon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel WELTER, maire.

|                                         |                                    |
|-----------------------------------------|------------------------------------|
| Date de la convocation : 7 juillet 2025 | Nombre de conseillers présents : 9 |
| Nombre de conseillers en exercice : 19  | Nombre de conseillers votants : 4  |

|                            | Présents | Absents | Donne procuration à | Signatures |
|----------------------------|----------|---------|---------------------|------------|
| M.WELTER Lionel            | X        |         |                     |            |
| M.RAGU Gilles              | X        |         |                     |            |
| Mme BERGOUNAN Jeanette     | X        |         |                     |            |
| M.ROUGÉ Jean-Louis         | X        |         |                     |            |
| Mme GAUTHIER Chrystelle    | X        |         |                     |            |
| M.BROUSSE Jean-Louis       |          | X       |                     |            |
| M.TELLIA Éric              |          | X       | M.WELTER            |            |
| Mme JAMES Christelle       | X        |         |                     |            |
| Mme DUFFAS Carine          |          | X       | Mme JAMES           |            |
| M.GAUTHIER Arnaud          |          | X       |                     |            |
| Mme RAYSSAC Cécilia        |          | X       |                     |            |
| Mme LOUIT Mathilde         |          | X       |                     |            |
| M.LE ROUX de BRETAGNE Loïc |          | X       |                     |            |
| M.MONFERRAN Michel         |          | X       |                     |            |
| Mme DENAX Chantal          |          | X       | M.MONFERRAN         |            |
| Mme BAURÈS Marie-José      |          | X       | Mme Gauthier        |            |
| M.PAULINO Philippe         | X        |         |                     |            |
| M.GRESSE Patrick           | X        |         |                     |            |
| Mme GOUGET Laurence        | X        |         |                     |            |
| <b>TOTAUX</b>              | 9        | 10      |                     |            |

M. RAGU Gilles est nommé secrétaire de séance (art L2121-15).

## Procès-verbal de constatation du défaut de quorum

Le 18 juillet 2025 à dix-huit heure trente, le Conseil municipal de la commune de L'Isle-en-Dodon s'est réuni à la mairie, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Lionel WELTER, Maire.

La convocation avait été adressée aux membres du Conseil municipal le 7 juillet 2025, conformément aux dispositions de l'article L2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

À l'heure prévue de la séance, 9 membres étaient présents sur les 19 membres en exercice, soit moins de la majorité absolue requise pour le quorum fixé à 10.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance n'a pas pu se tenir.

Aucune délibération n'a été prise de l'ordre du jour suivant :

- DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LE REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANÉMENT INDISPONIBLE
- CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE
- RÉVISION DU PRIX DE VENTE DU CENTRE DE VACANCES A CHAUM
- SUBVENTION ASSOCIATION BANDAS NEWS BAND
- ACQUISITION DU BIEN CADASTRÉ AO458
- CONVENTION D'OBJECTIFS POUR LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES 2024-2029
- MODALITÉS DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE
- MOTION DE SOUTIEN POUR NOS PETITES LIGNES RÉGIONALES

Cependant, Monsieur le Maire a pu informer les conseillers municipaux des informations suivantes :

- **Logo médiathèque** : la médiathèque ne possède pas de logo identifiable pour ses documents et sa communication. Un travail mené par Olivier et Bénédicte a conduit à deux propositions qui seront soumises aux votes des adhérents de la médiathèque au mois d'août et de septembre.
- **Projet privé hébergement insolite** : des acquéreurs potentiels d'une parcelle agricole souhaitent transformer une grange en un lieu de bien-être et d'hébergement insolite. À ce jour, le PLUI ne permet pas ce type de transformation, et sa prochaine révision n'est prévue qu'en décembre 2025. Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas opposé à ce projet et envisage de demander une modification du PLUI. Toutefois, cette procédure pourrait prendre environ un an avant d'entrer en vigueur. D'ici là, les acquéreurs pourraient renoncer à leur projet en raison de la longueur de la procédure.
- **PV commission de sécurité du 10 juillet concernant le bâtiment de la mairie** : la commission a émis un avis favorable. Pour rappel, à l'arrivée de l'actuel mandat en 2020, l'avis était défavorable à l'accueil du public dans ce bâtiment. Les aménagements réalisés en matière de sécurité ont donc porté leurs fruits.

- **Révision des valeurs locatives avec ECOFINANCES** : dans le cadre de la réforme des valeurs locatives prévue pour 2028, il est rappelé que ces dernières, utilisées notamment pour le calcul de la fiscalité locale (taxe foncière, CFE...), n'ont pas été actualisées de manière structurelle depuis plusieurs décennies, entraînant des écarts importants entre la réalité du terrain et les bases d'imposition.  
La commune a été contactée par le cabinet ECOFINANCE, spécialisé dans l'optimisation des bases fiscales. Celui-ci propose de réaliser une étude permettant de préciser et de mettre à jour les valeurs locatives de la commune.  
Cette prestation serait facturée selon le schéma suivant :
  - Une avance forfaitaire de 8 500 € en 2026 qui seront déduits sur les 40% sur la première année de recette prévu en 2027.
  - Puis 40 % sur deux ans des gains réellement constatés suite à la mise à jour. Les premières estimations fournies par le cabinet font état de recettes supplémentaires compris entre 30 000 € (fourchette basse) et 50 000 € (fourchette haute) pour la commune.
  
- **Point piscine + révision du POSS** : La piscine a ouvert ses portes le jeudi 10 juillet. Le bac tampon a bien été remplacé par l'entreprise SCOBAPPI pour un montant de 52 000 €. Quelques ajustements restent à effectuer sur certains éléments de la machinerie. À noter que le maître-nageur habituellement recruté au mois de juin pour assurer la surveillance des scolaires est tout de même intervenu, malgré la fermeture de la piscine durant cette période. Il a accepté un contrat de 25 heures et a réalisé des travaux de bricolage en lien avec les services techniques et administratifs, notamment dans le cadre de la mise à jour, devenue indispensable, du Plan d'Organisation de la Surveillance et de la Sécurité (POSS) de la piscine.
  
- **Réflexion sur la mise en œuvre d'une tarification sociale des repas de la restauration scolaire** : Le non-respect du fonctionnement actuel des tickets cantine, les factures impayées ainsi que les répercussions sur le travail des agents conduisent à engager une réflexion sur la modernisation de notre organisation. Plusieurs pistes sont envisagées, parmi lesquelles la mise en place d'une tarification sociale, une contractualisation possible avec l'État dans le cadre du dispositif « Cantine à 1 € », ainsi que l'acquisition d'un logiciel permettant la réservation et le paiement en ligne des repas. Un groupe de travail sera constitué dès le mois de septembre pour approfondir ce sujet. Les élus souhaitant y participer sont invités à en informer Monsieur le Maire.
  
- **Village Vacances Le Plech** : le contrôle de labellisation du Village Vacances a été réalisé la semaine dernière. La commune a récupéré les deux étoiles, notamment grâce à l'implication de Monsieur Monferran et de Madame James, qui se sont investis activement dans le bon fonctionnement de l'établissement.

- **Le Flouran :** Monsieur le Maire a été contacté par un habitant de l'ancien village de vacances Le Flouran, qui a exprimé son intérêt pour l'acquisition de l'un des pavillons. Cette proposition, qui ne s'était jamais présentée auparavant, mérite d'être étudiée, d'autant plus que ces bâtiments nécessitent d'importants travaux et que la commune est actuellement engagée sur d'autres projets.

Une visite est prévue avec la personne intéressée. Il conviendra également de faire intervenir un géomètre afin de diviser la parcelle unique sur laquelle sont implantés les quatre pavillons. L'objectif serait de conserver deux pavillons pour l'hébergement des surveillants de baignade durant l'été, et pour un usage en accueil d'urgence le reste de l'année.

**Le secrétaire de séance,**  
Gilles RAGU



**Le maire,**  
Lionel WELTER



**Fin de réunion à 19h30.**

|                            | <b>Signatures</b> |
|----------------------------|-------------------|
| M.WELTER Lionel            |                   |
| M.RAGU Gilles              |                   |
| Mme BERGOUNAN Jeanette     |                   |
| M.ROUGÉ Jean-Louis         |                   |
| Mme GAUTHIER Chrystelle    |                   |
| M.BROUSSE Jean-Louis       | Absent            |
| M.TELLIA Éric              | Absent            |
| Mme JAMES Christelle       |                   |
| Mme DUFFAS Carine          | Absente           |
| M.GAUTHIER Arnaud          | Absent            |
| Mme RAYSSAC Cécilia        | Absente           |
| Mme LOUIT Mathilde         | Absent            |
| M.LE ROUX de BRETAGNE Loïc | Absent            |
| M.MONFERRAN Michel         | Absent            |
| Mme DENAX Chantal          | Absente           |
| Mme BAURÈS Marie-José      | Absente           |
| M.PAULINO Philippe         |                   |
| M.GRESSE Patrick           |                   |
| Mme GOUGET Laurence        |                   |